

UNDT/2024/091, Ngueto

Décisions du TANU ou du TCNU

Le Tribunal décide que la demande est rejetée.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

La décision du défendeur du 17 août 2023 d'enregistrer le nom du requérant dans la base de données ClearCheck.

Principe(s) Juridique(s)

ClearCheck Factsheet, la base de données enregistre, entre autres, « [I]es personnes contre lesquelles des allégations de SH [harcèlement sexuel], alors qu'elles étaient au service d'une entité, ont été confirmées à la suite d'une enquête et d'une procédure disciplinaire » et « [I]es personnes qui ont démissionné ou se sont séparées d'une entité des Nations unies, alors qu'elles faisaient l'objet d'une enquête et/ou d'une procédure disciplinaire en cours pour SH ».

Résultat

Rejeté sur le fond

Texte intégral du jugement

[Texte intégral du jugement](#)

[Download document](#)

Applicants/Appellants

Ngueto

Entité

HCNUR

Numéros d'Affaires

UNDT/NBI/2023/078

Tribunal

TCNU

Lieu du Greffe

Nairobi

Date of Judgement

5 Nov 2024

Duty Judge

Judge Wallace

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Harcèlement sexuel

Proportionnalité de la sanction

Questions disciplinaires / fautes professionnelles

Droit Applicable

Bulletins du Secrétaire général

- ST/CSG/2019/8

Lois d'autres entités (règles, règlements, etc.)

- HCR/HCP/2014/4
- UNHCR/AI/2018/18 (Instruction administrative sur la faute professionnelle et l'instance disciplinaire)

Statut du personnel

- Disposition 10.2(a)